

10 mar 2006 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 10 mars 2006

Déménagements

Installation du service « Ruling » et du Centre fédéral d'expertise des soins de santé

Installation du service « Ruling » et du Centre fédéral d'expertise des soins de santé

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a approuvé l'installation, d'une part, du "Ruling" (service Décisions anticipées en matière fiscale du SPF Finances), rue Marie-Thérèse 1-3 et, d'autre part, du Centre fédéral d'expertise des soins de santé, rue de la Loi 62 à Bruxelles. En raison de l'extension du service « Ruling » du SPF Finances et de la nécessité de libération du Résidence Palace qu'occupe actuellement le Centre fédéral d'expertise des soins de santé, un besoin de surfaces supplémentaires s'impose. Comme les locaux de l'immeuble 1-3 de la rue Marie-Thérèse ont été libérés par les ministres Vandebossche et Vanvelthoven, le « Ruling » peut s'y installer, laissant ainsi le 62 rue de la Loi au Centre fédéral d'expertise des soins de santé.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>